

album qui enrichira la collection de la Société astronomique de France.

Les bourgeois d'une petite ville fortifiée de la Suisse, se plaignaient de l'insuffisance des revenus de l'octroi. Pas d'argent, pas de rues pavées, pas de réverbères et dame! on murmurait. Comme de raison, les bourgeois allèrent trouver le landammann : à lui d'aviser. Il réfléchit, chercha, trouva et au bout de trois jours convoqua son conseil :

« Messieurs, dit-il, on se plaint de l'insuffisance de l'octroi; je le comprends, mais je sais, pour les dsubler, un moyen infailible : notre ville n'a que deux portes, faisons-en percer deux autres. »

Un paysan de Reckem disait à un docteur de Mouscron qu'il n'avait aucune confiance dans la vaccine. A quoi sert-elle? ajouta-t-il. Je connais un enfant, beau comme le jour, que sa famille avait fait vacciner: eh! bien! il est mort deux jours après.

— Comment! deux jours après?
— Oui, il est tombé du haut d'un arbre et s'est tué raide. Faites donc vacciner vos enfants, après cela!

Au régiment, pendant une revue :
Le Colonel. — Sergent, regardez-moi ce caporal, est-il assez mal fagotté!

Le Sergent. — Caporal Massu, sortez des rangs.

Le Colonel. — A-t-il l'air bête c't'animal là Quel est-il l'abruti qui vous a nommé caporal?

Le Caporal. — C'est vous, mon colonel.

Dans le parc d'un château de Touraine.
La comtesse, inspectant le ciel avant de sortir :

— Voilà un bien vilain nuage, j'ai grand-peur qu'il ne tarde pas à crever...

Le jardinier, tout en bêchant :
— Bah! madame la comtesse, nous sommes tous mortels!.....

La cantinière du 48^e d'artillerie au médecin qui était venu voir sa fille convalescente :

— Maintenant, docteur, je crois bien ma fille guérie!

— Elle l'est, en effet, mais méfiez-vous des factionnaires.

ENCORE L'AFFAIRE DREYFUS

A quoi nous mène un ministère dreyfusard

Ce n'est pas sans raison que dans son programme le *Courrier de Tourcoing* avait fait des déclarations antidreyfusardes. Les événements qui viennent de se passer et que cette lamentable affaire nous suscitait encore, puisque M. Waldeck-Rousseau et sa servile majorité ont résolu d'agiter de nouveau le pays avec cet immonde traître, sont là pour prouver que nous étions dans la bonne voie.

La séance de lundi à la Chambre est loin de marquer un progrès dans la voie de l'apaisement. Les passions se sont, au contraire, manifestées avec une énergie nouvelle et cela par la faute unique du gouvernement.

Lorsque M. de Gallifet, envoyé en avant par ses collègues pour essayer les premiers coups de feu, eut bien répété, en adoucissant toutefois les termes, ce qu'il avait dit au Sénat, MM. Le Hérisse et Humbert n'eurent pas de peine à démontrer que cette explication ne signifiait pas grand chose et qu'il ne restait pas moins établi la preuve de l'action de la Sureté générale, placée directement sous les ordres du ministre de l'intérieur, dans le but de favoriser la reprise annoncée par M. Reinach.

Les documents produits par ces deux orateurs sont à lire, parce qu'ils montrent clairement la manœuvre niée par M. Waldeck-Rousseau. On y trouve des détails intéressants et instructifs sur la façon dont les concours réclamés devaient être rétribués, et rien ne saurait mieux établir la complicité et aussi la duplicité du cabinet dans sa collaboration avec la famille Dreyfus et avec l'orateur de Digne.

M. Waldeck-Rousseau aborda la tribune avec un dossier d'un aspect formidable, mais, sans doute, il jugea qu'entrer dans le détail de la cause aurait des inconvénients, car il tourne de façon brusquée et lança une phrase certainement préméditée, car il ne pouvait en ignorer l'effet.

Dire devant les représentants du pays, en parlant de l'acte du capitaine Fritsch, qu'il y avait là « félonie d'un officier », non seulement c'était insulter un serviteur de la France absent, mais provoquer chez tous ceux qui

ont, je ne dirai pas un peu d'amour, mais seulement du respect pour l'armée, un énergique mouvement de protestation.

Et, en effet, la réprobation s'est produite, immédiate, violente, à tel point que le président a dû se couvrir et suspendre la séance, quelques minutes après le départ sensationnel de M. de Gallifet.

Les dreyfusistes n'ont pas encore fait de tels progrès au Palais-Bourbon qu'on puisse impunément s'exprimer ainsi; lors de la reprise des débats, M. Waldeck-Rousseau a dû présenter des excuses sous peine d'être conspué de nouveau et cette fois avec des bulletins de vote.

Les ministériels avaient même si peu de confiance dans le succès des explications de leur chef, que, tandis que les uns se mataient à la poursuite de M. de Gallifet, pour le déterminer à retirer sa démission, les autres insistaient auprès de M. Bourgeois pour le décider à parler en faveur du cabinet et y réussissaient.

Le véritable événement de la journée parlementaire d'hier est dans cette intervention inattendue et jugée indispensable, in extremis, pour sauver la coalition.

M. Bourgeois en a pris d'ailleurs à son aise et, tout en venant au secours de M. Waldeck-Rousseau, a posé habilement des jalons pour sa rentrée possible. Il s'est efforcé d'établir une distinction entre le parti nationaliste et le parti national: il a couvert l'armée de fleurs et rendu hommage au patriotisme de tout le monde; il a parlé de la liberté avec un à-propos que ceux dont il défendait la cause ont plus ou moins goûté; et enfin il a joué de l'Exposition et de la nécessité de l'apaisement.

Tout cela a constitué un système dérivatif fort habile. Nous nous sommes trouvés très loin des actes de la Sureté générale, de MM. Cavard, Grumbach et C^{ie}. La défense républicaine, la réaction, le cléricalisme, etc., en maître jongleur, M. Bourgeois a joué avec ces termes pour la plus grande joie d'une majorité disciplinée et dont M. Brisson commandait les applaudissements.

Lorsque M. Méline a voulu répondre quelques mots et jeter encore une fois à la face de ces jacobins cette formule, qu'on ne saurait se lasser de leur répéter: « Vous n'êtes ni la République, ni la liberté », naturellement, on a tout fait pour ne pas l'entendre et M. Waldeck-Rousseau a retrouvé son maigre appoint de quarante et quelques voix.

Mais un enseignement, pour le pays, se dégage de cette orageuse discussion, en dehors même de la faiblesse de la majorité. Si M. le président du conseil en est venu, lui si maître de sa parole, à prononcer les expressions qui ont soulevé l'indignation, n'est-ce pas la preuve que dans les conseils du gouvernement on a, à l'égard de l'armée, les mêmes sentiments que dans certains journaux qui, chaque jour, s'acharnent après elle et ne cessent de la salir sans songer au réveil terrible que demain nous prépare peut-être?

Or, n'est-ce pas un danger permanent pour la France d'avoir à sa tête un gouvernement ainsi inspiré et, comme cela est surabondamment démontré, complice de la reprise de l'affaire Dreyfus?

En second lieu, l'intervention de M. Bourgeois, sollicitée pendant la suspension, n'est-elle pas l'indice de l'impression nettement ressentie par M. Waldeck-Rousseau que la chute était imminente? On est allé demander à un politicien de second ordre et qui pour son compte a toujours assez mal réussi au pouvoir, de faire entendre des paroles que les ministres ne pouvaient plus prononcer. En adroit ambitieux, il a tendu la main au cabinet, mais s'est gardé prudemment, surtout lorsque de sa place, répondant à M. Méline, il a fait ses réserves sur les lois que ses clients ont présentées.

Les amis de M. Waldeck-Rousseau et de M. Millerand vont triompher encore une fois, mais bien certainement leur joie sera plus bruyante que sincère. Même aux yeux de leurs plus dévoués défenseurs, leur cause est compromise, l'autorité du chef détruite, et d'un autre côté, par l'intervention d'un défenseur d'office comme M. Bourgeois, on a dressé à l'horizon un héritier en expectative.

Pour cacher les honteuses manœuvres en faveur de Dreyfus, détourner le débat, éviter les responsabilités, tout a donc été mis en œuvre. La France jugera ceux qui la gouvernent encore et aussi les mandataires assez fous pour continuer à couvrir ces palinodes.

Et dire que parmi les députés qui soutiennent de leurs votes un ministère de honte comme celui-là, attendu qu'il sacrifie tout pour innocenter l'infâme juif et traître qui a nom Dreyfus, se trouve M. Dron, le député de Tourcoing.

Et dire aussi que M. Dron qui s'était fait le léche-bottes du politicien de bas-étage qu'était Bovier-Lapierre, eut l'audace, par l'intermédiaire de celui-ci, de faire circuler sur les bancs de la Chambre, dans le but d'indisposer les députés contre l'honorable M. Maurel, une affiche électorale dans laquelle il était lui, Dron, représenté comme un ami du traître Dreyfus et du pornographe Zola.

On n'est pas plus Tartufe.

X. X. X.

CHRONIQUE LOCALE

LES LOUEURS DE VOITURES ET LE NOUVEAU CIMETIÈRE. — Nos lecteurs ont pu voir que les loueurs de voitures avaient d'abord été reçus à l'Hôtel-de-Ville, puis qu'ils avaient, par l'intermédiaire de l'un d'eux, fait paraître une lettre de protestation dans un journal local et qu'ensuite, ils avaient adressé à M. le Préfet du Nord une pétition.

Quel but poursuivent-ils donc? Une mise au point de l'affaire nous a paru intéressante: on sait que par suite de la prochaine inauguration du cimetière du Pont-de-Neuville, un service spécial devra être organisé pour le transport des corps, en raison de la longue distance à parcourir.

Cette question a figuré dans le compte-rendu des travaux du Conseil municipal, mais elle n'a été qu'effleurée; on avait bien parlé d'une adjudication pour l'entreprise des corbillards, mais on avait, en somme, ergoté dans le vague.

Les loueurs de voitures, dont le métier va plutôt en décroissant depuis l'installation des cars électriques, avaient vu dans le transfert du cimetière à l'un des extrêmes de la ville, l'occasion de majorer quelque peu le chiffre de leurs affaires. Ils s'étaient dit, et non sans raison, que dorénavant pour les enterrements de quelque importance, des voitures de place seraient nécessaires pour conduire les assistants du cortège, à la nouvelle nécropole.

De plus, tous ou quelques-uns se montraient désireux de contribuer à l'adjudication des corbillards et ils avaient pris leurs mesures pour être en règle le jour où il serait procédé à l'adjudication publique. L'un d'eux avait même, assure-t-on, dépensé dans ce but environ 20,000 francs Or, comme sœur Anne, ils n'ont jusqu'à présent, rien vu venir. Et cela pourquoi? La raison en est bien simple et vaut la peine d'être contée.

Tandis que les loueurs de voitures de la localité attendaient paisiblement sur leur siège, que l'administration municipale fit appel à leurs services, on se mettait en rapport, en sons-main, avec un étranger lequel arrivait un beau matin à Tourcoing, à l'installation même dans un restaurant de la ville où il se faisait connaître, en distribuant des cartes commerciales, comme devant être chargé de l'organisation des pompes funèbres.

On crut d'abord à une hallucination de la part d'un voyageur ambulant prenant ses désirs pour la réalité, mais il fallut bien se rendre à l'évidence, quand on vit l'étranger en question se mettre en quête d'un immeuble. Tous doutes disparurent quand on constata qu'il ne cherchait que des locaux vastes, pouvant abriter — il le disait lui-même — un grand nombre de voitures et de corbillards — et au moins une soixantaine de chevaux.

Vous pensez bien que les démarches de cet homme que nous ne connaissons ni d'Adam et duquel nous sommes, par conséquent, très à notre aise pour parler, provoquèrent un vif émoi parmi les loueurs de voitures et avouez qu'ils n'avaient pas tout à fait tort.

Quoi! on faisait appel à un entrepreneur de pompes funèbres venu de Paris, de Nancy, de Carpentras ou de Verdun, peu nous importe et on jetait par-dessus bord les « louagers » Tourquennois qui auraient pu tous aussi bien qu'un vulgaire inconnu, faire les acquisitions nécessaires pour l'installation de ce nouveau service. L'injustice était trop flagrante!

Quelques délégués demandèrent alors une audience à la Mairie; on leur donna de l'eau bénite de cour; on leur donna même autre chose et à l'un d'eux — c'est de lui-même que nous tenons ce détail — qui hasardait à un adjoint une demande à ce sujet, le représentant du Maire ne trouva rien mieux que de répondre :

— Vous m'em...bêtez (textuellement le mot de Cambroune.)
C'est charmant!!!

Aussi, au moment où ils descendaient les marches du perron de l'Hôtel-de-Ville, vous eussiez pu voir à leur mine déconfite qu'ils étaient loin d'être satisfaits.

Enfin, ils prirent patience et attendaient, comme on dit, les événements, quand un bruit mis en circulation, acheva de les mettre hors d'eux-mêmes. Et qu'annonçait ce bruit?

L'entrepreneur des pompes funèbres venu de loin, avait ouvert son cœur à un indiscret. Non seulement il allait avoir l'entreprise des corbillards, mais il assurait encore qu'il allait entreprendre celle des voitures pour les enterrements, que petit à petit, il obtiendrait la livraison des décors funèbres, des cercueils, des couronnes, des lettres de faire-part, etc., etc. En un mot, il allait accaparer, à bref délai, tout ce qui a trait aux détails des obsèques.

Cette fois, la mesure était pleine. Les loueurs de voitures ne s'inquiétaient pas mal qu'un nouveau venu s'attribuât les modestes bénéfices de toute une catégorie de commerçants, ce qu'ils voyaient, c'est que les voitures d'un cortège funèbre, ce n'est plus eux qui les fourniraient. Et alors ils résolurent de faire parvenir à M. le Préfet du Nord la protestation dont voici la teneur :

« Monsieur le Préfet du Nord, à Lille,

« Les soussignés, loueurs de voitures domiciliés et patentés à Tourcoing, où ils paient

pour patente et droits indirects, une somme s'élevant à 50,000 francs, ont l'honneur de vous exposer que l'administration ayant décidé la création d'un service spécial des pompes funèbres, plusieurs d'entre eux se sont déjà rendus acquéreurs de corbillards, et n'ont pu obtenir aucun renseignement à la Mairie de Tourcoing, sur la date où ce service sera mis en adjudication et celle où son installation devra avoir lieu: ils viennent, en conséquence, vous prier de vouloir en ordonner l'adjudication dans le plus bref délai possible, afin que l'adjudicataire puisse prendre ses mesures et se mettre en règle pour la date qui sera fixée. Cela fera également taire les bruits qui circulent en ville au sujet de cette entreprise et qui, s'ils se réalisaient, seraient la ruine de la plupart d'entre nous. »

Nous ne croyons pas qu'il entre dans les attributions de M. le Préfet du Nord d'ordonner une mise en adjudication quelconque, ou mieux de fixer une date pour cette opération: Ceci est entièrement du ressort de l'administration municipale. Les loueurs de voitures nous paraissent donc avoir donné un coup d'épée dans l'eau.

Et maintenant il est bien simple de savoir comment les choses vont se passer. Par un récent arrêté municipal, l'ouverture du nouveau cimetière est fixée au 11 juin; l'adjudication que réclament les loueurs de voitures aura lieu, ne vous en déplaise, mais on en reculera la date le plus possible et de façon à ce que les Tourquennois ne soient plus à même, entre cette date et l'ouverture du cimetière, de se procurer les fournitures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du service.

Alors on viendra dire: « Vous comprenez, mes chers concitoyens, il n'y a pas eu moyen de faire autrement que de confier ce travail à un étranger, vous n'étiez pas outillés pour le bien remplir. »

Pour être complet nous devons dire que les loueurs de voitures ont voulu tenir M. Dron personnellement au courant de ce qui se tramait, mais il leur a été répondu que le Maire de Tourcoing était à Paris jusqu'au commencement de juin. Cela arrivera chaque fois qu'une difficulté surgira: le Maire laissera ses adjoints aux prises avec les incidents, « il se tirera des pieds » et nous reviendra quand à la tempête aura succédé le calme.

En l'espèce, il se pourrait très bien que M. Dron ne devant être de retour que dans la première quinzaine de juin, on attende cette époque pour faire connaître le jour de l'adjudication: le tour sera ainsi joué. Les loueurs de voitures de Tourcoing auront bien assez de temps du 1^{er} au 11 juin pour se munir de ce qui leur manque — ceci pour la forme, bien entendu — puisque l'entrepreneur étranger a déjà son matériel tout prêt.

Si les loueurs de voitures et les cochers de place dont la plupart — nous parlons de ces derniers — ont été des agents électoraux très actifs de M. Dron, — pour l'élection duquel ils opéraient des souscriptions quotidiennes de vingt-cinq centimes — si tous ces électeurs continuent, après un semblable camouflet, à servir aveuglément la politique du député-maire, c'est qu'ils ont l'amour-propre rudement mal placé; on leur tire dans les reins à boulets rouges et ils diraient: merci; on les met dans l'impossibilité de donner de l'extension à leur commerce, on veut favoriser les opérations d'un étranger, quelque respectable et honnête qu'il soit, au détriment des gens du pays, des contribuables Tourquennois qui paient des impôts considérables et ils accepteraient une telle illégalité sans murmurer? Cela prouverait que dans leurs veines il coule autre chose que du sang.

Voilà encore une chose qu'on se serait bien gardé de manigancer ainsi avant les élections: avant, toutes les promesses qu'on voudra; après, rien du tout.

Commerçants locaux, que ceci vous serve de leçon et si cette fois vous êtes contents et satisfaits, redemandez le même plat, et faites-en part à vos amis et connaissances.

UN APPEL JUSTE. — Au début de ce journal et quand parurent les statuts de l'Union Sociale et Patriotique, nous avons fait au sujet de l'appui qu'il était juste et équitable de donner aux commerçants de la localité, des déclarations catégoriques dont nos lecteurs se souviennent.

L'Union commerciale a fait distribuer en ville une circulaire dont les déclarations correspondent trop bien aux idées qui sont les nôtres, pour que nous n'en reproduisions pas le texte que voici :

Tourquennois,

L'Union commerciale remercie bien vivement les nombreux acheteurs qui, répondant à son récent appel, ont compris qu'à Tourcoing, on trouvait facilement et en toute confiance, dans tous les commerces indistinctement, les articles que, souvent à tort, on allait chercher au dehors, et ce, à des prix beaucoup plus élevés.

Tourquennois,

A l'approche des fêtes prochaines, de la saison des bains de mer, des voyages à l'Exposition, l'Union commerciale fait un pro-